



**COMMUNE DE LE TEIL**

**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Objet :**  
Maîtrise foncière secteur  
Ilôt Robespierre

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-sept juin dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 23  
Absents : 6

**Présents :** MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Griffé, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Pour : 27  
Abstention : 1  
Contre :

**Excusé(e)s :** M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garraud (Pouvoir à Mme Bayle), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), M. Mazeyrat (pouvoir à M. Michel), Mme Valla (pouvoir à Mme Faure-Pinault).

**Absents :** M. Chezeau.

**Secrétaire :** Mme Bayle

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques ;  
Vu le Code civil ;

Considérant que plusieurs bâtiments situés rue Robespierre (parcelles BK 256, 257, 258, 265, 574, 575 et 576) ont été fortement endommagés par le séisme du 11 novembre 2019 ;

Considérant que les propriétaires de ces bâtiments ne souhaitent pas réhabiliter leur bien, et que la commune à l'intention de réaliser un aménagement public sur cet îlot ;

Considérant que le prix d'acquisition convenu avec les différents propriétaires pour l'acquisition des terrains nus (50€/m<sup>2</sup>) figure dans le tableau ci-dessous :

Propriétaire	Surface (m <sup>2</sup> )	Prix (50€/m <sup>2</sup> )
Saez	123	6 150 €
Saez	47	2 350 €
Mounier	95	4 750 €
Laborie	51	2 550 €
Copro Peyrard/Laborie	50	2 500 €
Peyrard	12	600 €
Copro Peyrard/Coudene	7	350 €
<b>TOTAL</b>	<b>385</b>	<b>19 250 €</b>

Considérant que le montant de la transaction étant inférieur au seuil de consultation de 180 000 euros, le service des domaines n'a pas été consulté ;

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

**ACCÉPTE** d'acquérir les parcelles BK numéros 256, 257, 258, 265, 574, 575 et 576, situées Rue Robespierre à Le Teil, d'une superficie globale de 385 m<sup>2</sup> ; appartenant aux propriétaires énumérés dans le tableau ci-dessous, au montant indiqué :

Parcelles	Propriétaires	Surface	Prix d'acquisition
BK 256	Copropriétaires Peyrard et Laborie	50 m <sup>2</sup>	2500 €
BK 257	M. et Mme SAEZ Josef et Marie José – 21 rue Victor Hugo – 07400 LE TEIL	123 m <sup>2</sup>	8500 €
BK 258		47 m <sup>2</sup>	
BK 265	M. MOUNIER Daniel	95 m <sup>2</sup>	4750 €
BK 574	Copropriétaires Peyrard et Coudène	7 m <sup>2</sup>	350 €
BK 575	M. PEYRARD Emmanuel - 4 avenue de Montélimar 26780 CHÂTEAUNEUF DU RHÔNE	12 m <sup>2</sup>	600 €
BK 576	M. et Mme LABORIE Bruno et Marie Thérèse – 46 Bis Route de Montélimar – 26110 NYONS	51 m <sup>2</sup>	2550 €

**DONNE** pouvoir à Monsieur Olivier PEVERELLI, en sa qualité de Maire, et à Monsieur Bernard NOËL, en sa qualité d'Adjoint à l'Urbanisme, pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur Olivier PEVERELLI, en sa qualité de Maire, ou Monsieur Bernard NOËL en sa qualité d'Adjoint à l'Urbanisme, à signer les actes de transfert de propriété correspondants.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
**Olivier PEVERELLI**

